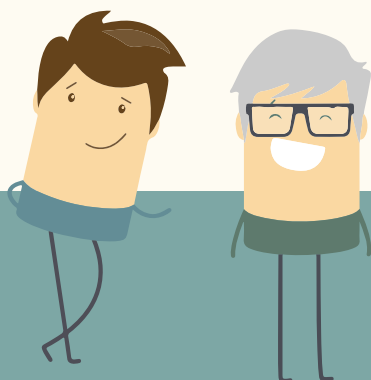




La Technicothèque

Des aides matérielles,
techniques, des solutions
technologiques
**pour conserver son
autonomie au quotidien**

qu'est ce que la Technicothèque ?

Un service initié par le Département de Maine-et-Loire avec le soutien technique du CENTICH (Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie) et la Conférence des Financeurs.

Cette plateforme accompagne l'acquisition de matériel et rend accessible les aides techniques dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie et l'amélioration de la vie quotidienne.



mda.maine-et-loire.fr

 [maine_et_loire](#) |  [Departement49](#)

 MAISON
DÉPARTEMENTALE
DE L'AUTONOMIE

 DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

pour qui ?

La Technicothèque s'adresse à **toute personne en situation de perte d'autonomie**, qu'elle soit âgée ou en situation de handicap.

comment ?

Si vous avez des difficultés dans la réalisation de vos activités quotidiennes, vous pouvez vous adresser à la **Maison Départementale de l'Autonomie du Département de Maine-et-Loire**.

quels matériels ?

Toutes les aides matérielles sont concernées comme : aides à la lecture, mobilité, alimentation, toilette, communication, éclairage, système d'alerte...

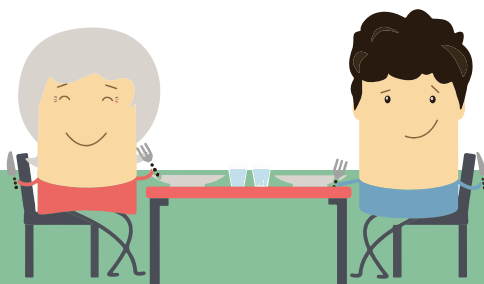
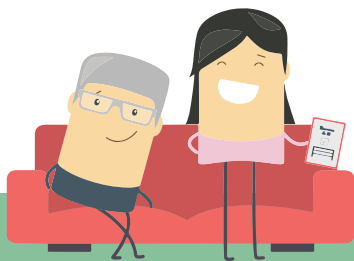
nos engagements

- › Garantir l'accès et l'usage des **aides techniques**
- › Traiter les demandes **sans discrimination sociale ou économique**
- › Proposer un **accompagnement gratuit**

et vous ?

Dans le cadre d'une démarche basée sur l'économie circulaire, vous vous engagez à :

- › **Restituer le matériel** lorsqu'il n'est plus adapté à votre besoin.
- › **Rembourser le reste à charge** des aides techniques préconisées et prépayées par la Technicothèque qui a mis en place le tiers payant auprès du distributeur que vous avez préalablement choisi.



quels services ?

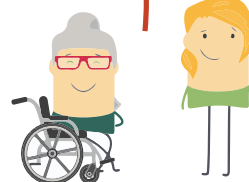
ÉVALUER LES BESOINS A DOMICILE

Conseils et préconisations des aides techniques à mettre en place avec un ergothérapeute



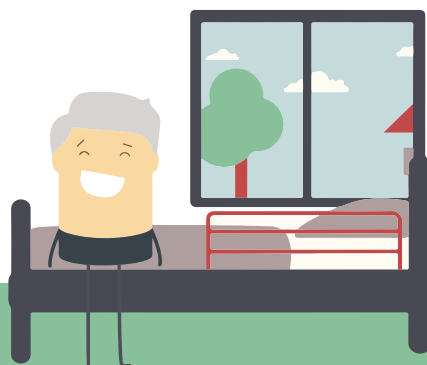
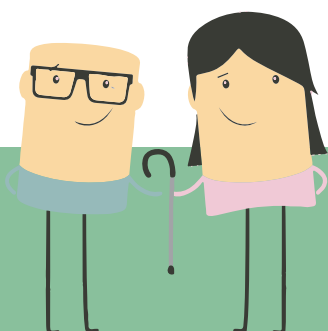
ACCOMPAGNER LA PRISE EN MAIN

Installation et assistance à l'utilisation



ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Avance de fonds, recherche de financements complémentaires, suivi du dossier et remboursement personnalisé du reste à charge



renseignements

Afin d'évaluer votre demande d'aides techniques,
veuillez prendre contact avec le :

CENTICH

02 41 73 98 78

technicotheque49@centich.fr

Et pour toutes vos demandes d'aides et de prestations dans le secteur
de l'autonomie, vous pouvez vous adresser à :

Maison Départementale de l'Autonomie

6 rue Jean Lecuit

49100 Angers

02 41 81 60 77

Numéro vert : 0 800 49 00 49

contact@mda.maine-et-loire.fr



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

CS 94104 - 49941 Angers Cedex 9